

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, *ECONOMIE*, *GESTION* MENTION *ECONOMIE INTERNATIONALE* PARCOURS ECONOMIC AFFAIRS

Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

le master : *Droit, Economie, Gestion*Mention : *Economie Internationale*Parcours : *Economic affairs (EA)*Année d'étude : 2ème année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Blancheton	Bertrand	PR	Luxury Economy
Cormier	Cécile	MCF	European Business Knowledge

Article 2 : Monsieur Bertrand Blancheton est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le:

M. Jean-Christophe Saint-Pau Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*